



PROGRAMME

Réformer la Cour de cassation

8h30 - 9h00 - *Accueil des participants*

9h00 - 9h20 - **Présentation officielle du colloque**
Par F.-G. Trébulle, Directeur de l'École de Droit de la Sorbonne

9h20 - 9h45 - **Propos introductifs sur le projet de réforme** par X. Lagarde, Professeur à l'Université Paris I

Séance du matin, présidée par L. Cadiet

Thème 1. Le processus de filtrage en question

9h45 - 10h55 - **Comment concilier régulation du contentieux devant la Cour de cassation et accès démocratique au juge ?**
Avec S. Amrani-Mekki, Professeure à l'Université Paris X, K. Dubreuil, Présidente du Syndicat de la magistrature et B. Haftel, Professeur à l'Université de Paris XIII

10h55 - 11h15 - *Pause et collation*

Thème 2. Les répercussions sur l'ordre juridique

11h15 - 11h40 - **Vers une Cour suprême : une transformation dans l'intérêt du justiciable ?**
Par L. Boré, Président de l'Ordre des Avocats aux Conseils

11h45 - 12h25 - **Contrôle de cassation et légalité pénale**
Par E. Dreyer, Professeur à l'Université Paris I

12h30-14h - *Déjeuner*

JEUDI 11 AVRIL 2019 — 9H - 17H

AMPHITHÉÂTRE TURGOT EN SORBONNE

(17 RUE DE LA SORBONNE - 75005 PARIS)

Séance de l'après-midi, présidée par F. Molins

Thème 3. La motivation des décisions

14h00 - 15h05 - **Sobre ou étoffée : la motivation au cœur de la réforme**
Avec P. Deumier, Professeure à l'Université Lyon III, J.-P. Duhamel, Avocat aux Conseils et G. Pellissier, Conseiller d'Etat

Thème 4. Le contrôle de proportionnalité

15h10 - 16h15 - **Le contrôle de proportionnalité : accroissement de la protection des droits fondamentaux ou affaiblissement de la loi ?**

Avec F. Ferrand, Professeure à l'Université Lyon III, A. Marzal, Professeur à l'Université de Glasgow et A. Lacabarats, Président de chambre honoraire à la Cour de cassation

16h20 - 16h50 - **Propos conclusifs** par F. Molins, Procureur général près la Cour de cassation et parrain du Master 2 Droit privé général de Paris I

17h - *Cocktail*

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats (6h) et au titre du parcours doctoral (2 crédits ECTS)



TARIFS

120 € - avocats
70 € - adhérents
Gratuit - universitaires,
doctorants et magistrats

Inscription obligatoire [En cliquant ici](#)